
Programmes des Cours de l'Ecole centrale du département de l'Isère.

Numéro d'inventaire : 1979.36175

Type de document : texte ou document administratif

Imprimeur : Allier (J.), Grenoble

Période de création : 4e quart 18e siècle

Date de création : 1798

Description : Feuilletés imprimés.

Mesures : hauteur : 245 mm ; largeur : 193 mm

Notes : Programmes des Cours de l'Ecole centrale du département de l'Isère, an VI de la République une et indivisible. Il s'agit d'un extrait du procès-verbal de l'Administration centrale du Département de l'Isère du 3 brumaire an 6, certifié conforme L. Royer, président et B. Royer, secrétaire en chef.

Mots-clés : Programmes et instructions officiels (y compris cahiers de classe, cahiers de texte, journaux de classe)

Filière : Grandes écoles

Niveau : Supérieur

Nom du département : Isère

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 8

Lieux : Isère



PROGRAMMES

210/1797

*DES Cours de l'École centrale du Département de
l'Isere , pendant l'an six de la République fran-
çaise , une et indivisible ;*

DRESSÉS par les Professeurs, et présentés à l'Administration
centrale , par le jury d'Instruction.

PREMIERE SECTION.

Dessin. = Le citoyen JAY , Professeur,

CET enseignement sera divisé en quatre parties :

- 1°. Les principes ;
- 2°. Les grandes têtes ;
- 3°. Les académies ;
- 4°. L'étude de la ronde-bosse.

Les élèves seront exercés au dessin de la figure , de l'ornement et
des fleurs.

Le Professeur de dessin fera le dernier jour de chaque mois une
conférence publique aux citoyens et aux élèves , où il traitera des dif-
férentes parties de cet art , des moyens de les étudier avec fruit , de
leur utilité générale , des diverses manieres des écoles.

Nota. Pour hâter les progrès des élèves qui dessinent les académies
et la ronde-bosse , il est indispensable d'avoir , un jour de chaque dé-
cade , une leçon d'Anatomie , considérée sous les rapports que cette
science a avec celle du dessin , et d'adjoindre aux Professeurs de l'école
un officier de santé , chargé de cet enseignement.

(2)

Histoire Naturelle = *Le citoyen VILLARS, Professeur.*

Le cours d'Histoire naturelle étant de deux ans, a deux sections, dont les leçons alternent.

Pour la première section, le Professeur donnera des notices générales sur l'Histoire du globe, la nature des montagnes, des terres, des minéraux et des plantes.

Dans la belle saison, il fera des démonstrations au jardin de botanique, il parcourra les campagnes et les montagnes voisines, qui offriront un champ plus vaste aux recherches et aux réflexions des élèves; il examinera les terres sous les rapports de la végétation et de l'agriculture, et de leur fécondité ou stérilité, sous celui de leurs productions relatives aux arts, et il observera les mines, les charbons, les sources, les carrières, les animaux, les insectes, les poissons, et enfin toutes les productions indigènes.

Pour la seconde section, le Professeur fera l'application des principes enseignés dans le cours de la première: on examinera plus particulièrement les espèces. On préparera des animaux, des plantes; on fera des herbiers, des collections de minéraux; on reconnoitra généralement toutes les richesses naturelles que possède le pays, et les ressources qu'il peut offrir à l'agriculture, aux manufactures, aux arts et au commerce.

Les sources d'instruction seront:

Pour la lithologie, Daubenton, Werner, Kirwan, Fourcroy, Chaptal, Millin et Gemelin;

Pour la minéralogie et la zoologie, Millin, Linnée, Bomare, Buffon, etc.

Pour la botanique, Tournefort, Linnée et Jussieu.

(3)

Langues Anciennes. = *Le citoyen DURAND, Professeur.*

Le cours des langues anciennes étant de deux ans, a deux sections, dont les leçons alternent.

Le Professeur de cette partie importante, qui met à notre portée les meilleurs modèles, et dont le but principal est de nous familiariser avec eux, fera un choix des auteurs qu'il classera selon le degré de force et de capacité des élèves; en les leur expliquant, il aura soin de leur faire remarquer l'esprit et le génie de la langue de laquelle il traduit, et de celle dans laquelle il traduit; il comparera, pour cet effet, les meilleurs écrivains de l'antiquité, avec ceux des modernes qui ont suivi de plus près leurs traces. Il s'assurera de l'attention et des progrès de ses élèves, tantôt en leur faisant répéter les explications, tantôt en les interrogeant, quelquefois en les exerçant à des compositions imitatives et souvent à des traductions raisonnées. Il s'attachera sur-tout dans les morceaux qu'il mettra sous leurs yeux, à saisir ceux qui peuvent offrir des leçons, non-seulement de goût, mais de morale; orner leur esprit, éveiller et développer leur imagination, meubler leur mémoire de faits intéressants, d'actions glorieuses, et d'exemples de vertus républicaines.

DEUXIEME SECTION.

Mathématiques. = *Le citoyen DUPUY, Professeur.*

Le cours de Mathématiques étant de deux ans, a deux sections, dont les leçons alternent.

La première section est consacrée à l'étude de l'Arithmétique, de la Géométrie, de l'Algebre, de l'application de l'Algebre à la Géométrie, du calcul des remblais et déblais, du nivellement et de

(4)

l'art de lever les plans, en faisant succéder la pratique à la théorie, par des opérations sur le terrain pendant la belle saison.

La seconde section embrasse l'enseignement des sections coniques, des lieux géométriques, des éléments des calculs différentiel et intégral et leurs principales applications.

Physique et Chymie. = *Le citoyen TROUSSET, Professeur.*

La Chymie et la Physique se prêtent des secours mutuels et ne pouvant, en quelque sorte, marcher isolément, ces deux sciences seront presque enseignées ensemble; elles serviront l'une et l'autre à faire connoître les propriétés des corps, leur nature particulière, leurs rapports entr'eux. La Chymie par ses analyses, la Physique par ses expériences, concourront à développer les théories nouvelles, à les appliquer aux phénomènes de la nature. Tous les solides fourniront des sujets d'expérience et d'observations, et serviront à expliquer les principes de la Chymie française, et la théorie des gaz et du calorique qui ont remplacé les hypothèses ingénieuses de Staal.

Le Professeur traitera d'abord des substances simples, puis des composés binaires, et successivement des composés ternaires, quaternaires, etc. Tous les corps seront examinés sous ces quatre rapports, leurs propriétés physiques, leur histoire naturelle, leurs propriétés chimiques, et leur usage.

Le Professeur suivra pour la Chymie, les éléments de Lavoisier, Fourcroy et Chaptal, et pour la Physique ceux de Brisson et le dictionnaire de Physique dans l'Encyclopédie méthodique, par Bertholom.

TROISIEME SECTION.

Grammaire générale. = *Le citoyen GATTEL, Professeur.*

Ce cours s'ouvrira par une introduction sur les facultés et les opé-

(5)

ration de l'esprit humain, tirée principalement des ouvrages de Locke et de Condillac. A cette analyse de la pensée succédera celle de la parole qui, dans quelque langue que ce soit, n'est que la pensée elle-même rendue sensible, ou à l'oreille par des sons, ou à l'œil par des caractères. Le Professeur, d'après la *Grammaire générale* de Lancelot, celle de Beauzée, de Dumarsais, de Condillac, l'*Hermès* d'Harris, etc., considérera d'abord le discours dans ses plus simples éléments qu'il suivra par degrés jusqu'aux dernières combinaisons qui en sont le résultat. Dans ce développement successif et raisonné des principes généraux de la Grammaire, principes fondés sur la nature des choses, et par là communs à tous les idiomes existants ou même possibles, il s'attachera sur-tout à en faire des applications particulières à la langue française.

Le cours sera terminé par une analyse raisonnée du *Traité des Tropes* par Dumarsais.

Belles-Lettres. = *Le citoyen DUBOIS-FONTANELLE, Professeur.*

L'ÉLOQUENCE si nécessaire dans les républiques, où elle a brillé de tous temps avec un éclat qu'elle n'a jamais eu dans aucun autre gouvernement, fournira la première partie du cours de belles-lettres; ce sera l'art oratoire, la rhétorique proprement dite, présentée dans tous ses détails, auxquels on joindra son histoire chez les principales nations anciennes et modernes.

On suivra la même marche pour la poésie qui sera embrassée dans tous ses genres, depuis l'épopée jusqu'à la pièce fugitive. L'histoire de chacun se trouvera placée à côté de ses règles, et on ne négligera pas de jeter un coup d'œil philosophique sur l'origine et l'esprit des fables de la mythologie, qui après avoir été si long temps l'objet du culte universel du monde, sont encore celui de la poésie sous le titre général de littérature. On offrira dans une troisième et dernière partie, un ta-